

Ces réflexions sur la défense du Canada empruntent, aux circonstances qui ont accompagné leur publication, la valeur d'une note historique; la presse n'est pas excusable de les avoir sitôt oubliées. Lisez ces 55 pages et vous verrez qu'elles ne renferment que de solides et toujours utiles observations. Ce n'est pas le produit d'un moment d'enthousiasme, ce n'est pas non plus un article de journal, destiné aux oubliettes dès qu'il n'est plus rattaché à l'actualité.

Le sujet de la défense du Canada est aujourd'hui la préoccupation de tous les hommes qui s'intéressent à la chose publique. Les féniens sont chassés, mais l'Angleterre nous retire ses troupes, et il nous faut plus que jamais songer à nous protéger nous-même, au moins dans une certaine mesure.

On lira avec fruit la brochure en question dont la dédicace a été acceptée par Sir George-Etienne Cartier, ministre de la milice. L'auteur ne se nomme pas, mais il a déjà produit des ouvrages qui lui donnent droit de cité dans la littérature anglo-canadienne.

Avec une frontière de quinze cents milles, et une population de quatre millions d'âmes, le Canada peut-il se défendre contre une agression des Etats-Unis, seul point d'où une attaque pourrait nous arriver? Posée de la sorte, la question est résolue, d'avance, c'est "non" qu'il faut y répondre. Mais le Canada compte et doit compter, pour se défendre, sur l'appui de l'Angleterre. Cela étant admis, nous sommes sur le terrain où s'est placé l'auteur de la brochure.

Examen fait, il se trouve que notre longue frontière intérieure n'est pas attaquable partout—tant s'en faut. Il suffit de se rappeler que les invasions du Canada depuis 180 ans n'ont été opérées que par deux ou trois endroits et que vraisemblablement, comme les féniens nous l'ont démontré depuis quelques années, ces passages naturels seront toujours ceux par lesquels l'ont tentera de nous atteindre. Sans référer à un grand nombre d'ouvrages qui jetteraient de la lumière sur ce sujet, nous pouvons lire la *Chronicle of the War*, 1812, par le Lieut.-Colonel W. F. Coffin, qui s'est particulièrement consacré à l'étude de la défense du Canada et dont les écrits sont d'accord avec les enseignements de notre histoire.

Il s'agit donc de protéger ces points vulnérables aussi efficacement que possible et d'organiser notre milice selon les besoins des localités où elle sera appelée à se battre.

Trop peu de gens se rendent compte de nos ressources à cet égard. La question mérite pourtant d'être étudiée. L'on ne saurait mieux s'y préparer qu'en lisant les *Thoughts on Defence*.

Le Canada confédéré, tel qu'il est maintenant, renferme sept cent mille hommes en état de porter les armes. La milice volontaire peut, à elle seule, jeter quarante mille hommes disciplinés sur les frontières, et cela dans l'espace de 48 heures, comme elle l'a prouvé plus d'une fois depuis peu. L'on voit par ces chiffres qu'il y a des éléments et des moyens puissants placés sous la main du ministre de la milice. Appuyés par l'Angleterre, nous pourrions soutenir noblement une grande lutte, et l'armée canadienne n'y jouerait pas un petit rôle.

BENJAMIN SULTE.